Inter-réseaux Développement rural

Grain de sel N°36 – septembre-novembre 2006

Microfinance rurale à Madagascar : le grenier commun villageois

Stocker ses produits à la récolte grâce à un crédit de la banque, pour revendre ensuite à la période de soudure, c'est le rêve de nombreux paysans. Depuis plusieurs années le Réseau Cecam et l'organisation de producteurs Fifata mènent une initiative qui permet aux paysans de réaliser cette opération : le grenier commun villageois (GCV).

Version intégrale de la contribution de Brillant Rakotoarison et de Njiva Handry Ratsitoarimanga. Brillant Rakotoarison est directeur général adjoint de l'Intercecam société anonyme, bri.rakotoarison@intercecam.org; Njiva Handry Ratsitoarimanga est chef du département Méthode et Organisation informatique, n.ratsitoarimanga@intercecam.mg.

Le GCV : un produit phare du Réseau Cecam

« Pour la réalisation de mon projet », tel est le slogan du Réseau Cecam (Caisse d'épargne et de crédit agricole mutuels), institution financière mutualiste à capital variable qui se veut être une structure de développement. S'appuyant sur les principes directeurs du Document de stratégie nationale de microfinance de Madagascar (DSNMF), le Réseau a pour principale mission de favoriser l'accès à des services de microfinance, viables et durables, à une majorité de ménages ruraux à faibles ou à moyens revenus et à des micro-entrepreneurs.

Le Réseau Cecam est présent dans cinq des six provinces de Madagascar. De par cet éparpillement géographique, il couvre une bonne partie de la Grande Ile. Avec sa structure à trois niveaux, il compte 181 caisses locales regroupées dans neuf URCECAM ou Unités Régionales et compte 84 000 familles sociétaires. L'Intercecam s.a créé en juin 2005 joue le rôle d'organe technique et financier et renforce son professionnalisme : structure faîtière du réseau Cecam, il assure la gestion technique et opérationnelle de l'ensemble du réseau (sécurité des engagements, élaboration des procédures, contrôle des opérations, gestion de trésorerie et de refinancement, gestion du personnel, etc.).

En fin décembre 2005, le Réseau Cecam disposait d'un encours de crédit de 15 840 millions d'Ariary[1]. Le montant total des octrois de l'année est de 22 540 millions d'Ariary répartis entre 43 000 familles bénéficiaires directes, soit une évolution de +50% par rapport à la réalisation de 2004.

Environ 75% de la population malgache vit en milieu rural. Outre les cultures industrielles et d'exportation, le secteur agricole est fortement dominé par la riziculture. Le riz reste la nourriture de base : un malgache consomme, en moyenne, plus de 100 kg de riz blanc par an. Selon des sources administratives, 70 % des malgaches vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Cette pauvreté est un phénomène essentiellement rural.

Le Réseau Cecam développe des produits adaptés aux besoins des paysans producteurs et au développement de l'économie rurale malgache.

[1] 1 Euro équivaut environ à 2 500 Ariary en 2005

Actuellement, il propose treize produits de crédit et trois produits de dépôt. Les produits de crédit sont essentiellement axés sur le financement des activités des membres sociétaires, aussi bien en amont qu'en aval. Cependant, pour aider ceux-ci à subvenir à des besoins monétaires ponctuels et/ou à faire face à des imprévus, un produit de crédit social de trésorerie a été mis en place. Outre ce crédit social, les trois principaux produits les plus utilisés par les membres sont : le prêt productif pour l'augmentation de la production rurale ; le crédit d'équipement en matériel ou location vente mutualiste (LVM) destiné à équiper les membres sociétaires par le système de crédit-bail ; le crédit stockage ou grenier commun villageois (GCV). Ces trois types de crédits représentent plus de 80% du montant total des octrois de l'année 2005, et les GCV en constituent la moitié.

Pour faire face à leurs besoins immédiats de ressources dès la récolte, les paysans riziculteurs ont tendance à vendre leur production à des prix relativement bas et au détriment de leur propre consommation. Cependant, il est généralement constaté un différentiel de prix assez significatif entre la période de récolte (avril–mai) et la période de soudure (de novembre jusqu'à la prochaine récolte). Les grands collecteurs privés profitent de ce différentiel de prix pour constituer des stocks spéculatifs destinés à être écoulés sur le marché pendant les mois critiques.
Le crédit stockage ou GCV a été créé par la Cecam et mis à disposition des paysans pour contrer cette pratique courante des collecteurs. Il permet de différer la vente des récoltes et d'obtenir de meilleurs prix, tout en mettant à la disposition des paysans les ressources dont ils ont besoin pendant cette période de stockage.

Grâce à ce crédit GCV, les paysans peuvent ainsi mieux valoriser leur production. En contrepartie de leur stock, chaque paysan-stockeur obtient de la Cecam un crédit équivalent à 75% de la valeur du paddy stocké dans les greniers communs gérés par la Caisse[2]. Pendant la durée du stockage, le stock sert de garantie adossé au crédit jusqu'au remboursement, cinq à dix mois plus tard.
L'utilisation du crédit est libre. Deux cas peuvent se présenter :
- le bénéficiaire du crédit GCV utilise son crédit pour des activités génératrices de revenus (cultures de contre saison, élevage à cycle court, petits investissements). Dans ce premier cas, il n'a en général pas de problème pour rembourser avec le revenu dégagé par l'activité ;
- le bénéficiaire utilise le crédit à des activités non productives (dépenses courantes). Dans ce deuxième cas, il contacte un collecteur pour lui faire une avance lui permettant de rembourser son crédit. En tout cas, le montant du crédit à rembourser reste inférieur au prix du paddy à la récolte.
Après le remboursement, chaque paysan récupère son stock de paddy et peut engranger le bénéfice issu de l'évolution significative des prix.

Les crédits GCV ont une double particularité :
- ils sont cycliques par nature. Les périodes d'octroi et de remboursement sont liées au cycle de production de la spéculation, ce cycle pouvant varier selon les régions. Certaines régions ont deux cycles de production dans l'année ;

[2] Les greniers sont communs car ce sont plusieurs individus membres qui ramènent chacun leur produit pour être stocké en commun dans le GCV. Le(s) remboursement(s) peuvent être à une ou plusieurs échéances et restent individuels. En résumé, c'est le grenier de stockage qui est commun, mais les produits stockés restent individuels et chaque sac de stockage est marqué.

- étant adossés à un stock de matières premières, les crédits GCV font l'objet de procédures particulières de suivi dont la tenue à jour d'un état des stocks physiques par emprunteur.

L'exemple ci-après permet d'illustrer la plus value moyenne générée par le stockage pendant la campagne de 2005 :

- Avec un prix moyen du paddy de 300 Ar par kilo à la récolte (150 USD la tonne), la quotité financée par la Cecam est de 225 Ar par kilo, soit 75% du prix du marché.
- Le producteur a vendu au minimum à 520 Ar par kilo son paddy à la soudure en décembre.
- La valeur ajoutée par le stockage est de 220 Ar par kilo, soit +73%.
- Le coût du crédit est de 61 Ar par kilo (taux d'intérêt appliqué : 3% par mois sur une durée de 9 mois) et les autres coûts accessoires (stockage et transport jusqu'au grenier) s'élèvent à 9 Ar par kilo.
- La plus value récupérée par le paysan producteur est de 150 Ar par kilo, soit 50% de gain sur le prix qu'il aurait obtenu à la récolte.

Ainsi, en 2005 le crédit GCV a représenté 40% du volume total de crédits octroyés par le réseau Cecam, avec 30 000 tonnes de paddy stockés.

Type de crédit	Année 2004 (en millions d'Ariary)	Année 2005 (en millions d'Ariary)	Evolution
Crédit GCV	2 339	9 087	+286%
Tous types de crédits	14 896	22 541	+51%
Part du GCV sur le total des octrois	16%	40%	

Ce produit existe depuis 1993, date de création des premières caisses Cecam. Dans la région du Lac Alaotra, berceau de la riziculture malgache avec une production annuelle de 150 000 à 200 000 tonnes de paddy, le réseau Cecam est implanté depuis l'année 2004.
Les paysans de cette région ont ainsi commencé à bénéficier de ce crédit. Un bénéficiaire moyen qui exploite une surface moyenne de 2 hectares de rizière, pouvait stocker jusqu'à hauteur de 3,5 tonnes et assurer en même temps sa propre consommation. Ce qui n'était pas le cas auparavant, car ces paysans étaient pratiquement contraints de vendre une bonne partie de leurs produits pour subvenir aux besoins monétaires. Il leur arrive même, avant la mise en place du GCV, de contracter des prêts informels atteignant parfois un taux supérieur à 100%, auprès d'usuriers et avec des remboursements en nature sous forme de paddy ou de cultures sur pieds. Cette pratique, a été fortement diminuée ces derniers temps au profit des prêts offerts par la Cecam.

Toutefois, pour la Cecam, la réussite du crédit GCV dépend du strict respect des procédures. Les stockages se font dans des hangars appartenant en général à des représentants de membres stockeurs. La fermeture de chaque grenier se fait avec un système de double clés différentes dont l'une est détenue par le représentant des stockeurs et l'autre par un agent salarié de la caisse locale de la Cecam. Le déblocage du crédit se fait systématiquement après vérification effective des stocks.

Grain de sel N°36 – septembre-novembre 2006

Le renforcement des infrastructures de stockage constitue une priorité pour le développement du produit : construction des greniers, réaménagement des hangars appartenant à l'État ou à des sociétés privées. Pour ce faire, le Réseau Cecam compte essentiellement sur les appuis techniques et financiers des partenaires et bailleurs de fonds, tels que l'Agence française de développement, l'Union européenne et le Millenium Challenge Account (MCA).

Le GCV constitue ainsi un produit phare, aussi bien pour la Cecam que pour les paysans producteurs qui en profitent et sont incités à augmenter sensiblement leur production.

GCV, témoignage d'un sociétaire bénéficiaire, 2005

RABEZATOVO Lala,
N° 219, CECAM Ambatondrazaka
URCECAM Alaotra

« En 2004, j'ai stocké 5 440 Kg de paddy et cette année je prévois 9 000 Kg dont 7 500Kg déjà en cours. Ces paddy stockés en GCV Cecam viennent de ma propre récolte. Pour moi et mon exploitation, il y a trois grands avantages pour le GCV Cecam :

Primo, je ne suis pas obligé de vendre mes produits à bas prix aux collecteurs en période de récolte.

Secundo, je peux utiliser l'argent acquis des crédits GCV pour subvenir à mes besoins quotidiens et financer d'autres activités comme la culture de contre saison et la collecte d'autres produits locaux.

Tertio, je peux rembourser facilement le crédit et gagne encore un bénéfice en vendant le paddy stocké à un prix élevé en période de soudure.

Alaotra est différente par rapport aux autres régions en terme de GCV car, ici, une personne peut stocker une grande quantité de paddy»